

# Contributions n°6.1

## GT6 – Economie circulaire

4/12/2021 5:54:48 PM

### Identité du contributeur

NOM : CHARRIERE

Prénom : Romain

Organisation : BECI

Typologie : Maîtrise d'ouvrage privée

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Pour que les éléments issus de l'économie circulaire deviennent un élément primordial il faut pouvoir intégrer en négatif les émissions de déchets évités, le fait de commencer à communiquer sur ces ratio permettra d'améliorer la visibilité sur cette thématique

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Très pertinent, il faudra réussir à connecter des filières locales sans que le coût de la démolition n'explose

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Très pertinent, le sujet de l'emploi local est également primordial et fait également appel à la réglementation environnementale

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : La certification BREEAM est un bon exemple tout comme le HQE pour le tertiaire qui permet une prise en compte des taux de valorisation matière

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Pourquoi pas mais comment est gérée la donnée par la suite ?

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

## Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

Le sujet de l'emploi local est important, il serait peut être bien de parler d'économie locale et circulaire ?

# Contributions n°6.2

## GT6 – Economie circulaire

4/13/2021 12:29:35 PM

### Identité du contributeur

NOM : MIRALLES

Prénom : Louis

Organisation : BACKACIA

Typologie : Plateforme de produits et matériaux de réemploi

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Les données en lien avec les indicateurs de circularité sont déjà atteignables et ne nécessitent pas une refonte totale des pratiques actuellement mises en place. Beaucoup d'acteurs (dont BACKACIA) existent d'ores et déjà et travaillent sur ces sujets. Leurs retours d'expériences et données accumulés permettront ainsi d'inclure ces indicateurs dans un délai court. Enfin, l'enjeu est tel qu'intégrer des outils vertueux comme celui-ci sont à considérer le plus tôt possible.

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Réaliser une analyse en coût globale permettra de favoriser les bâtiments réversibles et démontables aux bâtiments traditionnels à "usage unique". Cette manière de concevoir doit être au temps que possible développer car :

- s'intégrant dans une démarche d'éco-conception / anticipation permettant d'allonger la durée de vie des bâtiments / généraliser la démarche du réemploi (échanges entre bâtiments)

- cela répond à des enjeux de flexibilité et d'adaptabilité du patrimoine immobilier très important notamment dans les grandes villes

Cette démarche peut d'ores et déjà être mise en place car des cas concrets ont déjà vu le jour. Il suffit de l'inciter davantage dans les projets de construction neuves ou de réhabilitation.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la

fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : En ce qui concerne l'activité de Backacia, nous le savons le succès du réemploi dépend entre autre largement du réseau local d'acteurs de l'économie circulaire. Sans maillage territorial suffisamment dense, ces pratiques ne resteront limitées qu'à des territoires relativement bien dotés de tels structures (les grandes métropoles).

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : La théorie est déjà connue par un grand nombre d'acteurs et cette mesure peut être mise en place aujourd'hui (elle l'est déjà dans certains cas). Aussi il convient de distinguer les différents modes de traitement en lien avec la hiérarchisation des modes de traitement définie par l'Europe et reprise par la France. Il conviendra alors de favoriser/inciter davantage les valorisations les plus vertueuses (réemploi / réutilisation) que le recyclage systématique et autre valorisation peu vertueuses (valorisation énergétique/ enfouissement etc.)

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : A l'image de ce que la SOLIDEO initie dans le cadre des travaux des JO 2024, il convient d'intégrer tous les acteurs (et donc notamment ceux de l'ESS et filières émergentes) au dialogue commun. Ce sont des enjeux qu'il convient de traiter selon nous en lien avec toutes les parties prenantes.

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Même réponse que précédemment

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Même réponse que précédemment : il convient de mettre en avant la hiérarchisation des modes de traitement des déchets afin que les démarches initiées soient les plus vertueuses possibles

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : De par son activité, Backacia le sait bien, un des leviers majeurs au développement du réemploi est la traçabilité. Cette notion inclut tout l'enjeu de collecte d'informations sur un produit en vue de son réemploi / réutilisation. Cette démarche est majeure car elle permettrait de dresser la "carte d'identité" d'un matériau et de le caractériser au mieux. Le principe est simple : le plus on en sait, le plus on aura confiance en ses performances et son potentiel de réemploi. En lien avec l'enjeu assurantiel, ceci sera aussi un pas de plus vers un dialogue de confiance avec les assureurs permettant enfin de reconnaître le réemploi et de le définir par des règles propres pouvant s'intégrant dans les règles professionnelles reconnues (technique courante).

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.3

## GT6 – Economie circulaire

4/15/2021 7:56:29 PM

### Identité du contributeur

NOM : AUZER

Prénom : Cyril

Organisation : ALTO Ingenierie

Typologie : Maîtrise d'œuvre

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : La méthode RE2020 focalise toute l'attention des ACV sur les indicateurs carbone, mais la question de la matière est tout aussi importante, pour éviter de dériver sur de nouveaux modes de production qui seraient tout aussi insoutenables

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : La réversibilité permet de réduire les impacts des futurs travaux et la démontabilité permet de valoriser au mieux les produits déposés, ce qui fait totalement sens dans une logique de diminution des émissions et ressources naturelles

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Les méthodes réglementaires poussent à la réduction des émissions, et le réemploi est l'une des meilleures solutions, qui est à l'heure actuelle freinée par le manque de retours d'expériences, de structures ,etc.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciels sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Le mode actuel de gestion, avec des objectifs globaux, ne contraint pas vraiment les cureurs et entreprises de démolition. Ces objectifs sont à renforcer, afin de pousser au réemploi et à la réutilisation

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Il est important de tracer les produits pour pouvoir juger de la performance des bâtiments

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Cadrer ce sujet permettrait aux concepteurs d'y voir plus clair et d'être plus efficaces

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciels sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.4

## GT6 – Economie circulaire

4/21/2021 9:44:43 AM

### Identité du contributeur

NOM : RIVIERE

Prénom : Elodie

Organisation : SEDDRé

Typologie : Fédération, syndicat, association

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification :

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.5

## GT6 – Economie circulaire

4/22/2021 4:23:28 PM

### Identité du contributeur

NOM : BAILLY

Prénom : STEPHANE

Organisation : LE RELAIS METISSE

Typologie : Fabricant de matériaux et équipements

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Il y a des échanges et concertations à faire entre les acteurs

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Il y a des échanges et concertations à faire entre les acteurs

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Elles doivent être coordonnées pour ne pas cumuler les services

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : La deadline est courte pour une mise en place des réseaux collecte et tri vers une filière valorisation matière et il faut aussi que les textes de lois accompagnant les produits recyclés ou valorisés soient existants et les filière en place

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Il faut mettre en place les structures sur les secteurs et recenser les filières exutoires les plus adaptées

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Tous les acteurs ne sont peut être pas opérationnels sur cette Méthode

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Il faut une formation aussi haute que celles concernant les mises en œuvres

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Les coûts seront élevés, peu de filières pour l'après démontages, peu de stockage et des diagnostics complexes à faire sur chaque site

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciels sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Cela permettra de mettre en place les bonnes filières et leurs pertinences par produits

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Trop de technique fera ralentir la cadence

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Il faut créer les marchés de réutilisation, introduire des minimas dans le code de l'achat public

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.6

## GT6 – Economie circulaire

4/26/2021 11:18:32 AM

### Identité du contributeur

NOM : Carretero

Prénom : Noélie

Organisation : Cerema

Typologie : Bureau d'études

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Démarche à initier rapidement pour avoir suffisamment de Rex dans l'objectif d'élaboration de seuils à l'avenir

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : A mettre en lien avec les ACV du label pour que le réemploi puisse être valorisé dans le bilan carbone. Des FDES à adapter ?

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification : Important mais à organiser avec les démarches déjà en place sur ce sujet (appel à projet, plateforme de réemploi...). Beaucoup de projets émergent.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : initier la capitalisation tôt pour avoir assez de ressources rapidement. Attention à respecter la législation et le contexte. Les entreprises locales ne sont pas encore toujours celles du réemploi et il y a un certain temps de montée en compétences. Il n'y a pas toujours la compétence requise à proximité. Les 2 sujets, promotion du réemploi et dynamique locale, sont importants mais il faut aussi fournir une réponse adaptée à la MOA des projets. La démarche du label ne doit pas opposer ces 3 problématiques.

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : la méthode MFA avec ses schémas est très pédagogique pour expliquer d'où vient la matière première. Elle permet de faire un état objectif de l'origine des matières des produits et matériaux. Si son application se démocratisait, elle pourrait servir d'outil d'aide au choix des matériaux et produits pour inciter au réemploi.

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : On pourrait envisager une étude de faisabilité de la réversibilité à la conception pour orienter les choix techniques du projet vers des pistes pour du changement d'usage, l'idée étant d'avoir une réflexion sur le sujet et des idées de comment cela pourrait évoluer. En effet, tous les sites ne s'y prêtent pas pour tous les changements d'usage et certaines contraintes fortes imposent des solutions techniques qui limitent la réversibilité.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Les entreprises locales ne sont pas encore toujours celles du réemploi et il y a un certain temps de montée en compétences. Il n'y a pas toujours la compétence requise à proximité. Les 2 sujets, promotion du réemploi et dynamique locale, sont importants mais il faut aussi fournir une réponse adaptée à la MOA des projets. La démarche du label ne doit pas opposer ces 3 problématiques.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Justification :

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Lien avec la maquette numérique à prévoir tôt

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Attention à respecter la législation et le contexte. Les entreprises locales ne sont pas encore toujours celles du réemploi et il y a un certain temps de montée en compétences. Il n'y a pas toujours la compétence requise à proximité. Les 2 sujets, promotion du réemploi et dynamique locale, sont importants mais il faut aussi fournir une réponse adaptée à la MOA des projets. La démarche du label ne doit pas opposer ces 3 problématiques.

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.7

## GT6 – Economie circulaire

4/29/2021 5:01:37 PM

### Identité du contributeur

NOM : Davier

Prénom : Paul-Etienne

Organisation : AI Environnement

Typologie : Maîtrise d'œuvre

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.8

## GT6 – Economie circulaire

4/29/2021 5:42:44 PM

### Identité du contributeur

NOM : DE CHALENDAR

Prénom : Mickaël

Organisation : Saint-Gobain

Typologie : Fabricant de matériaux et équipements

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Pour faire avancer les choses, limiter les impacts liés à l'extraction des matières premières, il est indispensable de creuser le sujet par filière et d'intégrer des seuils exigeants et atteignables (chaque filière est à étudier finement)

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Encore un sujet à faire avancer en vue de massifier le réemploi et le recyclage des matériaux en fin de vie. La démontabilité et donc séparabilité des matériaux est un enjeu clé pour cela.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Les filières de collectes et de valorisation des matériaux doivent se développer en respectant les cahiers des charges des fabricants, pour massifier le recyclage notamment. Cela passe par le tri et la montée en compétence sur ce sujet des collecteurs, et une cartographie également des exutoires locaux (usines en capacité de recycler les matériaux)

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : La traçabilité est également indispensable pour éviter les dérives. A mettre en place, mais secondaire

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : L'économie circulaire n'est pas l'affaire que des acteurs de l'ESS, mais de l'ensemble des acteurs

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Besoin de plus d'infos sur le sujet pour en juger

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Justification : RAS

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : RAS

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Fondamental, autant que gérer les déchets en fin de vie d'un bâtiment

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Utile

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Justification : RAS

## Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

RAS

# Contributions n°6.9

## GT6 – Economie circulaire

4/29/2021 6:23:00 PM

### Identité du contributeur

NOM : Plane

Prénom : Antoine

Organisation : CampoSPHERE

Typologie : Bureau d'études

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Il est essentiel de mettre en place au plus tôt les "raisons" d'allonger la durée d'usage des matériaux en favorisant le réemploi. Le réemploi devant être le premier réflexe en fin d'usage, son inclusion simplifiée dans les calculs d'impact serait un bon moteur.

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : La démarche de réversibilité doit s'appliquer à l'ensemble du bâti, et pas seulement le second œuvre intérieur ! Il sera rapidement conclu que les structures en béton, par exemple, sont peu démontables, mais certaines structures le sont complètement.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Il sera nécessaire de bien clarifier ce que cela implique et de disposer de moyens de contrôle. Avec le décret du 9 mars 2021, nous avons déjà vu une sorte de contournement des minima de réemploi dans un appel d'offres public: l'acheteur demande au candidat un document indiquant que le minima de réemploi est atteint pour son projet. L'absence de cadre et de contrôle fait que cela serait suffisant pour "garantir" 10% de

réemploi sur un produit 100% neuf. De plus, il est nécessaire d'avoir assimilé la différence entre réemploi et recyclage...

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Cela devrait inclure un rappel de la hiérarchie des traitements (L.541-1 du code de l'environnement) : réemploi puis réutilisation puis recyclage puis valorisation énergétique puis enfouissement. Une pondération des taux permettrait d'aider à favoriser le respect de cette hiérarchie. Par ailleurs, un indice de qualité de la gestion se trouve également dans la proportion générale de réemploi: il ne faudrait pas se féliciter de réemployer 10% d'un bâtiment s'il était possible d'en réemployer 50% ou plus ; et il ne faudrait pas démolir 10 éléments pour n'en réemployer qu'un seul qui serait plus profitable économiquement.

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Vient compléter les plans existant censés faciliter l'accès aux marchés pour les TPE et PME, en espérant que ça permette de finalement appliquer ces plans. Sur la localité, il peut y avoir un revers à la médaille: (i) PME/TPE ayant une solution idéale malgré la distance mais hors zone de localité, (ii) effet de frontière pour un établissement dans une région ou un département limitrophe, (iii) avantage concurrentiel aux groupes qui pourraient multiplier des agences locales ou faire de l'assemblage de produits venant de très loin.

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

## Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

Carotte et bâton : la résistance au changement étant toujours très forte et l'argument économique généralement gagnant, quelles dispositions devraient être mises en place pour que le code de l'environnement soit effectivement respecté, l'économie circulaire

# Contributions n°6.10

## GT6 – Economie circulaire

4/30/2021 9:48:46 AM

### Identité du contributeur

NOM : BOUCLIER

Prénom : Blandine

Organisation : Action Logement - Seqens

Typologie : Maîtrise d'ouvrage privée

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Face aux défis climatiques, il me semble nécessaire d'enclencher le changement le plus tôt possible. Certes cela peut être long / compliqué / couteux à mettre en place mais nous devons agir

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Idem

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Aujourd'hui les filières ne sont pas constituées, certes il existe des plateformes et quelques initiatives innovantes mais il est essentiel de généraliser pour mieux anticiper et être plus performant

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Le passage du diagnostic déchet au diagnostic ressource est une 1ère étape, mais bien souvent les acteurs font le diagnostic mais ne vont pas au bout de la démarche car c'est contraignant / couteux et par crainte d'allonger les délais... il est nécessaire d'être accompagné et de partager les expériences, certains acteurs sont en avance sur le sujet, capitalisons

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Le développement des filières et une des clés de réussite pour que les acteurs prennent conscience et s'investissent dans l'économie circulaire

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Le meilleur moyen de réduire les déchets et de ne plus avoir de déchets. Se pose cependant des questions d'assurances qui ne trouvent pas forcément de réponses évidentes aujourd'hui

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Oui c'est très pertinent mais comment s'assurer que les outils utilisés aujourd'hui seront compatible dans plusieurs années (au moment de la déconstruction du bâtiment)

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Toutes ces clés me paraissent être des invariants à la mise en place de l'EC, le maître mot c'est l'anticipation. Plus tôt on pense à intégrer l'EC plus les chances de réussite sont la

### Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

L'aspect pédagogique est essentiel. En interne on se heurte parfois à des blocages liés à des craintes, des préjugés. Développer l'aspect gain / cout. Démontrer qu'on arrive à avoir quelque chose à iso cout en faisant de l'économie circulaire (je ne pense

# Contributions n°6.11

## GT6 – Economie circulaire

4/30/2021 11:05:37 AM

### Identité du contributeur

NOM : MONFRONT

Prénom : Lionel

Organisation : CERIB / FIB

Typologie : Centre technique / Fédération

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Les indicateurs de circularité ne peuvent être utilisés seuls.

Les données sur le taux de matières secondaires entrant dans la production d'un produit ou sur le taux de valorisation ou recyclage déclaré en fin de vie (sur base de statistiques) ne renseignent pas seuls sur la pertinence environnementale.

La « circularité » peut conduire à des contre-performances globales environnementales.

A fortiori, les données présentes dans les FDES, notamment sur les matières secondaires consommées ou valorisées, ne sont pas de nature à permettre une analyse pertinente du sujet.

La capitalisation des données serait inutile sans réflexion méthodologique sur leur prise en compte en vue d'établir des seuils.

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Difficile à mettre en œuvre tant qu'une méthode standardisée consensuelle n'est pas établie.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Pertinent sous réserve que les acteurs choisis le soient sur la base de données factuelles de type ACV montrant l'intérêt au regard de solutions traditionnelles. Les analyses devront prendre en compte au maximum les externalités.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification :

Très pertinent à condition d'introduire une priorisation via par exemple un tableau à double entrée avec une entrée sur la dangerosité des déchets (dangereux, non dangereux, inertes, etc.) et une entrée sur le mode de valorisation (réemploi, réutilisation, recyclage, valorisation matière, valorisation énergétique, enfouissement, etc.). Cela permettra de renforcer les efforts sur la réduction des déchets dangereux, en commençant par ceux ne pouvant être qu'enfouis.

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Le recours à des acteurs locaux et aux ressources locales contribue à l'économie circulaire en particulier du point de vue de l'écologie industrielle et territoriale et des réductions des émissions liées au transport.

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Pertinent si une méthode consensuelle standardisée est mise à disposition des parties prenantes.

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Pertinent si une méthode consensuelle standardisée est mise à disposition des parties prenantes.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la

fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Pertinent sous réserve que les acteurs choisis le soient sur la base de données factuelles de type ACV montrant l'intérêt au regard de solutions traditionnelles. Les analyses devront prendre en compte au maximum les externalités.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Très pertinent à condition d'introduire une priorisation via par exemple un tableau à double entrée avec une entrée sur la dangerosité des déchets (dangereux, non dangereux, inertes, etc.) et une entrée sur le mode de valorisation (réemploi, réutilisation)

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Assurer la traçabilité des données et leur capacité à être lues dans 50 ou 100 ans par exemple est un réel enjeu. Le choix de la technologie doit inclure cette analyse préalable.

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Le recours à des acteurs et à des approvisionnements locaux contribue à l'économie circulaire en particulier du point de vue de l'écologie industrielle et territorial et de la réduction des émissions liées au transport.

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.12

## GT6 – Economie circulaire

5/3/2021 9:47:52 AM

### Identité du contributeur

NOM : HAIM

Prénom : Philippe

Organisation : COENOVE

Typologie : Fédération, syndicat, association

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification :

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification :

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

### Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

Il est regrettable que l'ensemble des items de ce questionnaire s'attachent uniquement au traitement de l'aspect Matières, alors que le sujet de l'économie circulaire revêt également tout un pan autour d'une meilleure gestion de l'énergie (production-usag

# Contributions n°6.13

## GT6 – Economie circulaire

5/3/2021 12:07:23 PM

### Identité du contributeur

NOM : COTTINEAU

Prénom : Dominique

Organisation : Union des Industriels et Constructeurs Bois (UICB)

Typologie : Fédération, syndicat, association

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification :

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : La priorité consiste à assurer, techniquement, la réversibilité. Capitaliser sur les solutions techniques, permettra, dans un second temps, l'approche économique

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Cette approche a-t-elle sa place dans un label adossé à la RE2020?

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : La mise en place de la REP bâtiment va intégrer cet aspect dès 2022

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : L'inégalité de répartition sur l'ensemble du territoire rend ce critère discriminant

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Justification : La REP bâtiment va traiter ce sujet

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Vigilance sur les coûts induits. Intégration à une démarche BIM?

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à

préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Justification : Risque de discrimination à l'endroit de certains types de matériaux, voire incompatibilité dans l'atteinte de la performance

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.14

## GT6 – Economie circulaire

5/3/2021 5:35:44 PM

### Identité du contributeur

NOM : SANTAMARIA

Prénom : Fabrice

Organisation : S.C.S.O Unikalo

Typologie : Fabricant de matériaux et équipements

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.15

## GT6 – Economie circulaire

5/4/2021 6:03:18 PM

### Identité du contributeur

NOM : SAINT-DONAT

Prénom : Magali

Organisation : ADI

Typologie : Utilisateurs immeubles tertiaires

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Beaucoup de données déjà disponibles dans les ACV. Encourage résolument à penser ré-emploi pour toute rénovation.

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Assez réalisable dans le tertiaire, c'est en plus un critère de performance de l'immeuble en qualifiant sa souplesse possible de réaménagement.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Pas sûre que les filières soient toutes et partout organisées.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Assez facile à faire sur un chantier tertiaire.

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Pas facile à mettre en place sur tout le territoire et attention à la compatibilité avec les codes des marchés publics et les processus achats des entreprises.

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : A tester ...

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : la démontabilité du second oeuvre et sa facilité de modification apport de la valeur à un immeuble, par contre la "réversibilité" ou la possibilité de changer d'usage au cours de la vie d'un bâtiment est moins pertinente et peut engendrer des surcoûts inutiles. La mutualisation des usages (dans une même gamme) est par contre de plus en plus prise en compte.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Assez facile à faire en tertiaire

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Un bon DOE fait l'affaire !

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Quand c'est possible. Il faut notamment qu'il y ait des ressources ...

## Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

Envisager aussi des actions valorisables au cours de la vie de l'immeuble pas que lors de chantiers (exploitation/maintenance, consommables ...)

# Contributions n°6.16

## GT6 – Economie circulaire

5/5/2021 9:52:47 AM

### Identité du contributeur

NOM : GUEROUALI

Prénom : Samir

Organisation : Directeur technique - Saint Gobain Distribution

Typologie : Fabricant de matériaux et équipements

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Les indicateurs de circularité ne peuvent être utilisés seuls.

Les données sur le taux de matière secondaire entrant dans la production d'un produit ou sur le taux de valorisation ou recyclage déclaré en fin de vie (sur base de statistiques) ne renseignent pas seuls sur la pertinence environnementale.

La « circularité » peut conduire à des contre-performances globales environnementales.

A fortiori, les données présentes dans les FDES notamment sur les matières secondaires consommées ou valorisées ne sont pas de nature à permettre une analyse pertinente du sujet.

La capitalisation des données serait inutile sans réflexion méthodologique sur leur prise en compte en vue d'établir des seuils.

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Difficile à mettre en œuvre car il n'y a pas de méthodologie faisant consensus à ce sujet...

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Pertinent sous réserve que les acteurs choisis le soient sur la base de données factuelles de type ACV montrant l'intérêt au regard de solutions traditionnelles. Les analyses devront prendre en compte au maximum les externalités

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Très pertinent à la seule condition de créer une priorisation via par exemple un tableau à double entrée avec une entrée sur la dangerosité des déchets (dangereux, non dangereux, inertes, etc.) et une entrée sur le mode de valorisation (réemploi, réutilisation, recyclage, valorisation matière, valorisation énergétique, enfouissement, etc.). Cela permettra de renforcer les efforts sur la réduction des déchets dangereux, en commençant par ceux ne pouvant être qu'enfouis

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : De toute évidence, le recours à des acteurs locaux et aux ressources locales contribue à l'économie circulaire en particulier du point de vue de l'écologie industrielle et territorial et des réductions des émissions liées au transport. Cette dimension est à intégrer fortement dans ce futur label pour générer de la croissance verte dont les Français vont pouvoir voir les bénéfices au quotidien sur leur territoire.

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Pertinent si une méthode consensuelle standardisée est mise à disposition des parties prenantes.

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Pertinent si une méthode consensuelle standardisée est mise à disposition des parties prenantes.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Pertinent sous réserve que les acteurs choisis le soient sur la base de données factuelles de type ACV montrant l'intérêt au regard de solutions traditionnelles. Les analyses devront prendre en compte au maximum les externalités

#### 4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Très pertinent à condition d'introduire une priorisation via par exemple un tableau à double entrée avec une entrée sur la dangerosité des déchets (dangereux, non dangereux, inertes, etc.) et une entrée sur le mode de valorisation (réemploi, réutilisation)

#### 5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Assurer la traçabilité des données et leur capacité à être lues dans 50 ou 100 ans par exemple est un réel enjeu. Le choix de la technologie doit inclure cette analyse préalable.

#### 6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : De toute évidence, le recours à des acteurs et à des approvisionnements locaux contribue à l'économie circulaire en particulier du point de vue de l'écologie industrielle et territoriale et de la réduction des émissions liées au transport.

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.17

## GT6 – Economie circulaire

5/5/2021 10:15:27 AM

### Identité du contributeur

NOM : Benady

Prénom : Anne

Organisation : Groupe AFNOR

Typologie : groupe associatif

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : les indicateurs à prendre en compte devraient également intégrer les impacts liés à l'énergie et à l'eau, qui sont aussi des ressources à "circulariser"

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : L'analyse en coût global est utile et pertinente pour valoriser économiquement, dès sa conception, les multiples vies et différents usages du bâtiment, à la condition que la réversibilité et la démontabilité soient moins coûteuses que de démolir et éliminer les déchets sans les valoriser.

Sans ces conditions économiques, l'analyse en coût global défavorisera les projets intégrant ces dimensions de réversibilité/démontabilité.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : La cartographie devrait faire ressortir une priorisation des filières émergentes selon la région, les enjeux de territoire locaux, le type de projet (construction privée, publique...) et les flux de matériaux principaux du projet.

Le constructeur devrait démontrer son implication dans la structuration de la filière : une filière de valorisation viable doit générer suffisamment de volume à valoriser et identifier suffisamment de débouchés pour ces volumes pour être viable et pérenne. Le constructeur pourrait avoir un double rôle : apporteur de matières à valoriser pour massifier les volumes et acquéreur/demandeur de ces matériaux ou matières secondaires issus de cette même filière.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Dans un but de sensibilisation à la réglementation, bien préciser la hiérarchie des modes de valorisation.

Critère relativement simple à mettre en œuvre, mais risque de greenwashing.

La notion de performance est intéressante car elle va sans doute au-delà de la réglementation. Mais il faut renforcer ce critère, en imposant des flux ou des volumes de matières à valoriser allant au-delà des exigences réglementaire, et vérifiables par un tiers.

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Ce sera très pertinent quand des seuils seront fixés.

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Un outil utile pour exploiter les ressources de façon sobre et durable.

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Espaces mutualisables ET/OU évolutifs (ex : un bâtiment tertiaire transformable en école). Le mode opératoire restant à établir, difficile de se positionner clairement à ce stade.

Nécessaire formation des opérateurs (architectes, BE, etc) à ces nouvelles attentes.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : ajouter des indicateurs de mesure pour chaque filière (émergente et mature), pour comparabilité entre les projets et au sein de chaque filière.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciels sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Justification : Valorisation matière : hiérarchisation des modes de valorisation. Des points supplémentaires doivent être attribués aux modes de valorisation les moins impactants sur l'environnement.

Ajouter un seuil d'exigence minimale à moyen terme.

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Données destinées à enrichir les FDES

Données avec une nécessaire nomenclature standardisée.

Attention à ce que les outils utilisés ou développés n'aient pas eux-mêmes un impact sur la ressource (ex : métaux rares, data centers, 5G...) : risque de transfert d'impact

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Ressources matérielles locales : très pertinent

Ressources humaines : TPE/entreprises de l'ESS : ajouter des critères sociétaux (conditions de travail, formation des acteurs, santé et sécurité au travail...)

## Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

- Mesure d'impact social d'un projet d'aménagement (dès lors qu'il dépasse une certaine taille) : emplois pérennes générés, cohésion du territoire, etc...

- Les pratiques de l'ACV ne sont pertinentes que si une exigence d'éco-conception s'y intègre. Il faud

# Contributions n°6.18

## GT6 – Economie circulaire

12:00:00 AM

### Identité du contributeur

NOM : TRUCHON (au nom de l'association La Filière Béton)

Prénom : Laurent

Organisation : CIMbéton

Typologie : Fédération, syndicat, association

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Les indicateurs de circularité ne peuvent être utilisés seuls.

Les données sur le taux de matière secondaire entrant dans la production d'un produit ou sur le taux de valorisation ou recyclage déclaré en fin de vie (sur base de statistiques) ne renseignent pas seuls sur la pertinence environnementale.

La « circularité » peut conduire à des contre-performances globales environnementales.

A fortiori, les données présentes dans les FDES notamment sur les matières secondaires consommées ou valorisées ne sont pas de nature à permettre une analyse pertinente du sujet.

La capitalisation des données serait inutile sans réflexion méthodologique sur leur prise en compte en vue d'établir des seuils.

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Difficile à mettre en oeuvre tant qu'une méthode standardisée consensuelle n'est pas établie.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Pertinent sous réserve que les acteurs choisis le soient sur la base de données factuelles de type ACV montrant l'intérêt au regard de solutions traditionnelles. Les analyses devront prendre en compte au maximum les externalités.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Très pertinent à condition d'introduire une priorisation via par exemple un tableau à double entrée avec une entrée sur la dangerosité des déchets (dangereux, non dangereux, inertes, etc.) et une entrée sur le mode de valorisation (réemploi, réutilisation, recyclage, valorisation matière, valorisation énergétique, enfouissement, etc.). Cela permettra de renforcer les efforts sur la réduction des déchets dangereux, en commençant par ceux ne pouvant être qu'enfouis.

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : De toute évidence, le recours à des acteurs locaux et aux ressources locales contribue à l'économie circulaire en particulier du point de vue de l'écologie industrielle et territoriale et des réductions des émissions liées au transport.

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Pertinent si une méthode consensuelle standardisée est mise à disposition des parties prenantes.

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Pertinent si une méthode consensuelle standardisée est mise à disposition des parties prenantes.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la

fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Pertinent sous réserve que les acteurs choisis le soient sur la base de données factuelles de type ACV montrant l'intérêt au regard de solutions traditionnelles. Les analyses devront prendre en compte au maximum les externalités.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Très pertinent à condition d'introduire une priorisation via par exemple un tableau à double entrée avec une entrée sur la dangerosité des déchets (dangereux, non dangereux, inertes, etc.) et une entrée sur le mode de valorisation (réemploi, réutilisation

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Assurer la traçabilité des données et leur capacité à être lues dans 50 ou 100 ans par exemple est un réel enjeu. Le choix de la technologie doit inclure cette analyse préalable.

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : De toute évidence, le recours à des acteurs et à des approvisionnements locaux contribue à l'économie circulaire en particulier du point de vue de l'écologie industrielle et territoriale et de la réduction des émissions liées au transport.

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.19

## GT6 – Economie circulaire

5/5/2021 3:23:57 PM

### Identité du contributeur

NOM : Ao

Prénom : Marie-Soriya

Organisation : cluster Eco-Bâtiment

Typologie : Fédération, syndicat, association

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification :

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.20

## GT6 – Economie circulaire

5/5/2021 4:27:26 PM

### Identité du contributeur

NOM : VASSEUR

Prénom : Rémy

Organisation : MANEXI

Typologie : Maîtrise d'œuvre

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : On sait déjà faire. Il faut systématiser la pratique pour l'intégrer aux réflexions des projets et alimenter naturellement les bases de données nécessaires pour les établir.

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : L'approche n'est pas nouvelle. Le sujet est présent sur certains programmes et concours, et mériterait à être généralisé, cette valorisation peut y contribuer fortement.

Augmente la résilience du foncier.

Cohérent avec les notions de sobriétés poussées sur l'énergie et l'environnement

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : On manque de retour d'expérience. Il faut donner la première impulsion pour pouvoir changer d'échelle sur ce thème. Le plus tôt serait donc le mieux.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Il y a déjà des obligations et les pratiques sont courantes sur des bâtiments avec démarche environnementale. Comment le rendre concret pour l'ensemble de la construction ? Un passage par le label peut faire changer d'échelle également ce sujet.

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Il faut laisser le temps aux structures et filières de se monter ou se manifester.

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Permet de généraliser ces pratiques et d'apporter des retours d'expérience en amont de la réglementation.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Une intérêt du réemploi et de favoriser les échanges locaux, dans une logique de boucle courte. Une obligation de recours peut amener à devoir recourir à une source plus lointaine si non existante localement, donc potentiellement arriver à une solution contre-productive. Il faut systématiser l'étude de faisabilité et encourager sans contraindre.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Le bâtiment est un des plus gros producteurs, la réduction significative ne pourra que passer par une obligation de résultat.

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Laisser la possibilité à chaque projet de valoriser un gisement pertinent pour ce projet, mais pas à systématiser à la totalité des matériaux et produits. Valoriser la démarche mais pas d'obligation de moyens.

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Incontournable à terme dans une logique de boucle courte, une fois les filières mûres.

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.21

## GT6 – Economie circulaire

5/5/2021 5:38:50 PM

### Identité du contributeur

NOM : Réponse collective ELAN (Groupe Bouygues)

Prénom : Réponse collective ELAN (Groupe Bouygues)

Organisation : Elan

Typologie : Bureau d'étude/conseil

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : A partir de 2022, proposer des seuils minimum à atteindre (à voir seuils du label Circolab) et des seuils bonus pour valoriser les actions plus exemplaires

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : approche intéressante sur l'évaluation financière, mais les hypothèses prises aujourd'hui pour réaliser les analyses en coûts globales sont trop peu fiables. Il existe une incertitude sur l'évolution du marché, les produits qui seront utilisés dans 5-10-15ans, y compris l'obsolescence normative & d'usage...

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Très pertinent > appliquer une hiérarchisation dans les choix de filières respectant la hiérarchie des modes de traitement ( réemploi > réutilisation > recyclage). +potentiel ajout d'un critère de recours aux entreprises de l'ESS + critère local (<100km)

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciels sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : C'est prioritaire ! Préférer un tri à la source et une analyse par flux (plutôt qu'analyser les DI ou DND > analyser par type de flux, ex : plâtre, verre, fraction minérales, etc.)

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Favoriser le choix d'un indicateur global représentatif des différents critères d'analyse pour simplifier l'approche.

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Définir suivant les typologies de bâtiment des critères de démontabilité associés aux différents lots (ex : centre commercial > cloisonnement intégralement démontable sans connexion chimique), au regard de la durée de vie/usage des types de bâtiment. Ces notions pourront être définies suite à une analyse du parc bâti vacant ou difficilement reconvertible sur le territoire.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : imposer un % travaux important dédié à la fourniture en matériaux de réemploi ou issus de l'économie circulaire (ex : 10%)

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : favoriser les démarche "zéro déchet ultime" et proposer des indicateurs de valorisation de déchets de chantiers de construction à 90%

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Généraliser l'usage de passeports matériaux dans les projets.

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

### Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

La mise en place d'une étape de diagnostic de territoire visant à identifier les enjeux locaux en termes de pression sur les ressources ou d'opportunités de conception avec des matériaux locaux (ex : la terre en Bretagne, la paille de riz dans le sud, etc

# Contributions n°6.22

## GT6 – Economie circulaire

5/6/2021 9:46:45 AM

### Identité du contributeur

NOM : ROMEO

Prénom : Sarah

Organisation : Marsh

Typologie : courtage assurance construction

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification :

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : La réversibilité dans la construction est un enjeu majeur pour la massification des pratiques de l'économie circulaire. J'identifie toutefois un frein qui pourrait nécessiter un travail complémentaire d'analyse: les assurances des projets de construction (DO/CNR/CCRD) sont tarifiées notamment au regard de la destination finale des bâtiments (logement VS tertiaire, les taux de le tertiaire étant plus bas que dans le logement), et bien que l'assurance construction soit un marché d'assurance obligatoire, il existe une forme de sélection officieuse du risque au regard des "appétits de souscription" des assureurs, certains bloquant l'accès au logement par exemple.

Dès lors envisager une construction sous l'angle de la réversibilité reviendrait pour un assureur à envisager sa construction sans destination déterminée ou plutôt avec des destinations multiples et variables risque de perturber l'assurabilité des projets. L'intégration du secteur assurantiel sur ces sujets me semble nécessaire pour anticiper les blocages.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Ce critère semble pertinent puisque dans le cadre des débats portant sur la REP, le secteur des ESS déjà présente sur le secteur du réemploi a émis quelques craintes par rapport aux futurs éco-organismes

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

## Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

L'appréhension des concepts de l'économie circulaire par le secteur assurantiel n'est pas du tout mature qu'il s'agit de la possibilité de massifier la pratique du réemploi (application quasi systématique de la notion de technique non courante => qui pour

# Contributions n°6.23

## GT6 – Economie circulaire

5/6/2021 7:26:09 PM

### Identité du contributeur

NOM : Rodriguez

Prénom : Christophe

Organisation : IFPEB

Typologie : Fédération, syndicat, association

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Proposition : recours à l'indicateur MFA (Material Flow Analysis) + valorisation de taux minimums de réemploi, réutilisation et recyclage de matériaux

Pourquoi pensons-nous que cette proposition doit être mise en œuvre dès 2022 ?

Il s'agit d'un alignement et une mise en cohérence avec la loi AGEC : les éco organismes auront des objectifs similaires qu'il conviendrait de décliner à l'échelle des projets de construction et rénovation.

Les bâtiments deviennent des banques de matériaux, leur identification et leur recensement est nécessaire pour valoriser la matière, en connaître la circularité et identifier les gisements disponibles en vue de réemployer et/ou réutiliser et/ou recycler les produits.

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Encourager l'innovation et l'éco-conception des matériaux/produits. Valoriser les dispositions favorisant la circularité des bâtiments : économie de fonctionnalité, flexibilité des espaces, démontabilité voire réversibilité...dans une logique de bâtiments « banques de matériaux ».

Pourquoi pensons-nous que cette proposition doit être mise en œuvre plus tard ?

Tous ces points ne présentent pas le même niveau de maturité. L'innovation et l'éco-conception demandent des moyens financiers, humains et le développement de solutions économiquement viables.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Très pertinent et à mettre en œuvre dès maintenant.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Voir premier point du questionnaire.

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Encourager les innovations et initiatives circulaires locales pour dynamiser l'économie territoriale et limiter les impacts environnementaux, tout en favorisant l'inclusion sociale, la formation/le reclassement des forces vives régionales, pour une meilleure résilience des territoires.

Pourquoi pensons-nous que cette proposition doit être mise en œuvre plus tard ?

Investir et Capitaliser sur des filières émergentes et économiquement viable. Détecter de nouvelles opportunités et circuits « booster de boucles locales ».

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : voir réponse précédente

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : voir réponse précédente

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : voir réponse précédente

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : voir réponse précédente

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Pertinent mais pas prioritaire.

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : voir réponse précédente

## Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

Proposition : Valoriser la circularité des matières premières

Description de la proposition :

Valoriser les matériaux qui proposent des taux minimums de matières premières renouvelables (biosourcés) et ou recyclés.

Décliner selon l'utilisation de matière

# Contributions n°6.24

## GT6 – Economie circulaire

5/7/2021 1:18:30 PM

### Identité du contributeur

NOM : OUIN

Prénom : JEAN-PAUL

Organisation : UNICLIMA

Typologie : Fédération, syndicat, association

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : L'ACV est effectivement un bon support d'analyse de la circularité sous réserve que les études ACV du bâtiment soient réalisées prioritairement à partir de données spécifiques

(FDES et PEP). Ce qui pré-suppose une disponibilité des FDES et des PEP mais également un respect de la hiérarchie des données environnementales (DED majorantes par rapport aux données spécifiques). A défaut, la circularité sera identique dans tous les cas.

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : S'agissant de la démontabilité, les équipements du génie climatique sont d'ores et déjà couverts depuis plus de 10 ans par une REP (produit en fin de vie) et par ecodesign.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification : Ce sujet est déjà abordé par une autre réglementation (REP bâtiment). Par ailleurs,

s'agissant des équipements du génie climatique, certaines réglementations déjà

existantes peuvent limiter voire interdire le réemploi.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : L'ACV est effectivement un bon outil sous réserve que les études ACV du bâtiment soient réalisées prioritairement à partir de données spécifiques (FDES et PEP).

Ce qui pré-suppose une disponibilité des FDES et des PEP mais également un respect de la hiérarchie des données environnementales (DED majorantes par rapport aux données spécifiques). A défaut, la circularité sera identique dans tous les cas.

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification : Ce sujet est en dehors du périmètre de la réglementation bâtiment.

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Cette approche est pertinente mais à long terme lorsque les études ACV seront complètes et réalisées majoritairement à partir de données spécifiques (FDES ou PEP).

Il faudra également régler la question de la confidentialité des savoirs faire et brevets des industriels fournissant les produits de construction et les équipements. De ce fait, la méthode doit s'appliquer à l'échelle du bâtiment mais pas des produits.

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Justification : Ce sujet est en dehors du périmètre du bâtiment.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Voir réponse 15

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Pourquoi pas mais à très long terme sous réserve que l'impact environnemental de la gestion des données soit maîtrisé.

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Justification : Hors sujet.

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.25

## GT6 – Economie circulaire

5/7/2021 4:01:05 PM

### Identité du contributeur

NOM : de laage

Prénom : charly

Organisation : Collectif Isolons la Terre Contre le CO2

Typologie : Fédération, syndicat, association

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Nous proposons d'ajouter également l'analyse des taux de matière recyclées et la proportion de matériaux recyclables des matériaux dans les indicateurs à suivre.

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Travailler sur une méthodologie en coût global est très intéressant pour promouvoir des modes constructifs qui ne figent pas les bâtiments d'aujourd'hui à une seule utilisation. Ce point est très important pour introduire la notion de « construction durable ».

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Un indicateur traduisant l'origine nationale des produits pour valoriser le made in France serait intéressant. Le label origine France garantie pourrait inspirer cette démarche.

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.26

## GT6 – Economie circulaire

5/7/2021 4:26:51 PM

### Identité du contributeur

NOM : Lagrange

Prénom : Olivier

Organisation : Equilibre des Energies

Typologie : Fédération, syndicat, association

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : indispensable

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification : Bien compliqué pour un résultat incertain

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification : Ce n'est pas un critère objectif associé au bâtiment.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Nécessaire

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification : Considérations qui ne sont pas liées à la qualité du bâtiment

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Pas d'avis

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Pas d'avis

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Justification : A nouveau, ce sont des critères respectables mais pas liés à la qualité du bâtiment

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Important

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Idée intéressante

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Justification : A nouveau, ce sont des critères respectables mais pas liés à la qualité intrinsèque du bâtiment.

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.27

## GT6 – Economie circulaire

5/7/2021 4:36:47 PM

### Identité du contributeur

NOM : Joignant

Prénom : Marim

Organisation : PROMOTELEC SERVICES

Typologie : organisme de certification

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Nous sommes favorables à un élargissement des indicateurs environnementaux en utilisant les informations déjà intégrées dans les FDES et PEP.

Les FDES et PEP contiennent un grand nombre de données qui peuvent être rapprochées et regroupées au sein d'indicateurs, tels que la pollution de l'eau, du sol ou de l'air (ex : Eutrophisation ; Formation d'ozone photochimique...), et ainsi en faciliter l'appropriation.

Caractérisation de la vérifiabilité (0 = non vérifiable / 5 = opposable)= 4

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Nous sommes plutôt favorables à la valorisation de la réversibilité d'usage des bâtiments au travers de solutions techniques sur le bâti mais également les solutions techniques matériels (réseaux et équipements) cependant ce point semble difficile à vérifier de manière objective à court terme.

Caractérisation de la vérifiabilité (0 = non vérifiable / 5 = opposable)= 2

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Nous sommes favorables au déploiement de solutions visant à promouvoir l'économie circulaire, cependant cela ne pourra être qu'en prescriptions complémentaires à points en raison de la faible maturité du sujet et filières, et donc des éléments de vérification. Il conviendra également de qualifier les innovations / solutions valorisables.

Caractérisation de la vérifiabilité (0 = non vérifiable / 5 = opposable)= 2

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Nous proposons de s'appuyer sur la réalisation d'un SOGED et sa vérification à l'issue du chantier via les bordereaux d'élimination pour assurer les niveaux de traitement en lien avec les informations du SOGED réalisé en phase conception.

Caractérisation de la vérifiabilité (0 = non vérifiable / 5 = opposable)= 5

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Cette valorisation des ressources locales a du sens mais il convient d'approfondir le sujet et notamment les moyens de suivi

Caractérisation de la vérifiabilité (0 = non vérifiable / 5 = opposable)= 2

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Justification : Caractérisation de la vérifiabilité (0 = non vérifiable / 5 = opposable)= 1

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Nous souhaitons pouvoir valoriser la réversibilité d'usage des bâtiments au travers de solutions techniques sur le bâti mais également les solutions matériels (réseaux et équipements) cependant ce point semble difficile à vérifier de manière objective à court terme.

Caractérisation de la vérifiabilité (0 = non vérifiable / 5 = opposable)= 2

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Nous sommes favorables au déploiement de solutions visant à promouvoir l'économie circulaire, cependant cela ne pourra être qu'en prescriptions complémentaires à points en raison de la faible maturité du sujet et filières, et donc des éléments de vérification. Il conviendra également de qualifier les innovations / solutions valorisables

Caractérisation de la vérifiabilité (0 = non vérifiable / 5 = opposable)= 3

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Nous proposons de s'appuyer sur la réalisation d'un SOGED et sa vérification à l'issue du chantier via les bordereaux d'élimination pour assurer les niveaux de traitement en lien avec les informations du SOGED. Sur cette proposition il est possible à plus

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Justification : Cette approche prospective est nécessaire pour pouvoir l'intégrer dans les prochaines versions du label et rendre la vérification opposable

Caractérisation de la vérifiabilité (0 = non vérifiable / 5 = opposable)= 1

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Cette valorisation des ressources locales a du sens mais il convient d'approfondir le sujet et notamment les moyens de suivi

Caractérisation de la vérifiabilité (0 = non vérifiable / 5 = opposable)= 2

## Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

- valoriser la préfabrication

L'économie circulaire des déchets du bâtiment passe également par une réduction dès la fabrication des matériaux et équipements.

La préfabrication permet de réduire les déchets sur les chantiers, d'assurer une meilleure val

# Contributions n°6.28

## GT6 – Economie circulaire

12:00:00 AM

### Identité du contributeur

NOM : LE BERRE

Prénom : Cécile

Organisation : Polyexpert Environnement

Typologie : Bureau d'études / AMO

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Les personnes engagées dans cette démarche ne se contentent pas de la proposition faite dans la RE2020, de ne pas comptabiliser les produits de réemploi. Il serait très intéressant de créer un indicateur de ce type et de le monitorer sur les premières années.

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Encourager l'éco-conception et prévoir la réversibilité ou la démontabilité de nos bâtiments est un enjeu fort du fait de notre consommation croissante versus l'épuisement des ressources.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Cela pourrait être orchestré par la filière REP, sous quels délais ?

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : C'est l'axe le plus simple à mettre en œuvre et qui peut même permettre à la maîtrise d'ouvrage d'être gagnant financièrement.

Un produit dérivé du diagnostic PDM mais en chantier ?

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : La pénurie actuelle de matériaux, recentre le débat sur le transport et l'importation de matières premières. Construire durable et local en terme de produits comme en terme d'entreprises permettra également de réduire la concurrence "déloyale" des pays affichant une main d'œuvre moins coûteuse.

Cela encouragera également un reconnexion avec les cultures locales pour éviter de dupliquer le même bâtiment partout sur le territoire.

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Justification : Sans Avis

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : La mutualisation est un axe fort à prendre en compte, cela ne fait pas partie de nos habitudes, il est souhaitable d'accompagner la réflexion.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Sans avis

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Le BIM peut nous permettre d'évoluer sur ce sujet, à voir si les différentes technologies disponibles sont matures pour un déploiement à grande échelle.

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Les marchés publics peuvent être une porte d'entrée vers la "massification" du réemploi et l'exemplarité est importante sur ce type de démarche.

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.29

## GT6 – Economie circulaire

5/7/2021 5:58:36 PM

### Identité du contributeur

NOM : Blaise

Prénom : Emilie

Organisation : Fipec

Typologie : Fédération, syndicat, association

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification :

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Une réflexion commune nous semble intéressante, mais pas assez aboutie pour être intégrée à ce stade dans le label.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Cela pourrait peut-être contribuer à l'émergence de filières circulaires dans nos secteurs, sur le principe nous ne sommes pas contre, mais cela nous semble prématuré en 2022.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Valoriser les bonnes pratiques de chantier concernant notamment le réemploi des produits de revêtements interchantier. On pourrait envisager une valorisation des réemplois sur des chantiers externes évitant les déchets sur le chantier considéré.

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification :

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : La méthode MFA s'appuie sur les données des ACV des PEP et FDES et permet aussi via un indicateur d'intensité de transport de définir s'il est pertinent de recycler la matière.

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.30

## GT6 – Economie circulaire

5/7/2021 6:07:37 PM

### Identité du contributeur

NOM : ABDELMOUMENE

Prénom : Mohamed

Organisation : AICVF (Association des Ingénieurs en Climatologie Ventilation et Froid)

Typologie : Fédération, syndicat, association

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Si cette analyse est pertinente, elle nous semble prématurée.

L'étape préalable serait de cadrer ce calcul par une méthode ou de outils validés par les acteurs. Pour tester la robustesse des outils d'évaluation, il serait souhaitable d'engager une phase de test sur des opérations pilotes puis envisager la mise en place d'un indicateur dans un label.

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Il est indispensable de séparer les deux approches de réversibilité et de démontabilité. Nous proposons d'engager des études de faisabilités à compter de 2022 pour éprouver la méthode d'évaluation en intégrant notamment des notions de coûts globaux.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Nous soutenons l'idée d'encourager l'innovation sous toutes ses formes y compris dans les filières de réemploi.

Un seuil minimum de filière nous semble difficile à définir car dépend beaucoup du tissu local. Nous proposons donc d'ingérer des seuils progressifs dans le temps.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Un indicateur de type taux de réemploi pourrait être envisagé et rejoint d'ailleurs la possibilité de construire des indicateurs carbone associés (GT1).

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : L'AICVF juge cette proposition pertinente. Toutefois, elle attire l'attention sur le fait que les marchés peuvent régulièrement se retrouver infructueux dans ces situations. Il serait donc utile de mettre en place un système de dérogation en cas de marché public infructueux.

Comme la question 3, nous proposons l'introduction de seuils évolutifs dans le temps

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Nous sommes favorable à l'utilisation de la MFA mais sans seuil.

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Nous sommes plutôt favorable une étude de faisabilité au regard de la pertinence sans obligation de seuil dans un premier temps.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : Comme évoqué précédent, l'AICVF est très favorable mais en intégrant des seuils progressifs.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification :

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Justification : L'AICVF est très favorable et soutient même l'idée de motiver fortement dès à présent les filières industrielles à disposer de QR code pour tout type d'information (bilan matière, fiche de maintenance, précautions d'usage.....)

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Cette idée est pertinente mais reste à affiner. En effet, elle est difficile à mettre en place en marché public et dépend des disponibilités locales. Parfois un projet peut aussi être un déclencheur et développer des acteurs locaux.

## Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

L'AICVF est favorable à une obligation de réalisation de diagnostic de réemploi et ressources suite à démolition

# Contributions n°6.31

## GT6 – Economie circulaire

5/7/2021 6:39:09 PM

### Identité du contributeur

NOM : MICHEL

Prénom : VALERIE

Organisation : IGNES

Typologie : Fédération, syndicat, association

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 5

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : A partir de 2022

Justification : Les données sont déjà disponibles dans les déclarations environnementales FDES/PEP et les indicateurs sont renseignés à l'échelle du bâtiment dans la RE2020. Une capitalisation est nécessaire dès 2022 pour à terme envisager des seuils à l'échelle du bâtiment.

A noter que pour les PEP existants, certains indicateurs de circularité ne sont pas obligatoires, et ne sont donc pas systématiquement renseignés et disponibles dans la base INIES. Ils le seront à partir de 2022 mais il restera encore jusque 2025 dans la base INIES des PEP sans ces informations.

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification : Le sujet n'est pas assez mûr et encore très incertain encore plus en coût global. Il faut davantage de retour d'expérience sur le sujet notamment sur les lots équipements. Nous préférons axer sur la circularité.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification : Attention à vouloir valoriser des filières émergentes qui n'ont pas encore fait leur preuve et peuvent engendrer des produits de qualité incertaine par le réemploi. Il peut être risqué d'utiliser des produits à usage dégradé notamment les équipements électriques/électroniques.

Nous préférons valoriser les filières de recyclage et inciter à utiliser de la matière recyclée.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification : Plutôt que de vouloir mettre en place des indicateurs, il y a un intérêt fort à capitaliser sur la traçabilité des déchets (EMAT) et les REP existantes (D3E) et à venir dont la REP Bâtiment. Ce chantier est gigantesque et prendra du temps.

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification : Cette thématique ne relève pas d'un label mais d'autres politiques nationales ou territoriales qui se font par ailleurs.

En tout état de cause, l'origine des produits se traduit dans les indicateurs environnementaux à travers les distances de transport. Et pour les équipements du bâtiment, la réflexion n'est pas la même que pour les produits de construction : le nombre de sites industriels est à regarder à l'échelle de l'Europe.

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : La méthode doit être également testée sur les équipements. A développer plutôt à partir de 2025 quand les PEP disposeront de toutes les informations nécessaires.

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Justification : Cf question 9 : Le sujet n'est pas assez mûr et encore très incertain. Il faut davantage de retour d'expérience sur le sujet notamment sur les lots équipements. Nous préférons axer sur la circularité.

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 2

Justification : Attention à vouloir valoriser des filières émergentes qui n'ont pas encore fait leur preuve et peuvent engendrer des produits de qualité incertaine par le réemploi. Il peut être risqué d'utiliser des produits à usage dégradé notamment les équipements électriques/électroniques.

Nous préférons valoriser les filières de recyclage qu'elles soient mûres ou non car sur l'ensemble du bâtiment, on est loin de tout pouvoir recycler. Il faut aussi inciter à utiliser de la matière recyclée.

#### 4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Justification : Quelle différence avec la question 15 ?

Plutôt que de vouloir mettre en place des indicateurs, il y a un intérêt fort à capitaliser sur la traçabilité des déchets (EMAT) et les REP existantes (D3E) et à venir dont la REP Bâtiment. Ce chantier est gigantesque

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Pour les équipements, nous misons plutôt sur le QR code, plutôt en 2025 le temps de déploiement.

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Justification : Cette thématique ne relève pas d'un label mais d'autres politiques nationales ou territoriales qui se font par ailleurs.

En tout état de cause, l'origine des produits se traduit dans les indicateurs environnementaux à travers les distances de transport. Et pour les équipements du bâtiment, la réflexion n'est pas la même que pour les produits de construction.

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés

# Contributions n°6.32

## GT6 – Economie circulaire

5/7/2021 4:13:00 PM

### Identité du contributeur

NOM : DE TORQUAT

Prénom : Luc

Organisation : Groupe Atlantic

Typologie : Fabricant de matériaux et équipements

### A court terme

#### Propositions d'indicateurs

1. Analyse des flux de matière des opérations : calcul des indicateurs de circularité directement présents dans l'analyse en cycle de vie (matière secondaire, épuisement des ressources, indicateurs déchets), sans seuil à atteindre.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification : Bien plus tard - Concentrons-nous sur le Carbone dans un 1er temps!!!!

2. Opération réversible / démontable : réaliser une analyse en coût globale, une démarche générale de réversibilité ou de démontabilité du second œuvre intérieur pourrait être valorisée

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification : Pas d'avis

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recours à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...), dont un nombre minimum de filières de réemploi ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente ».

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification : Ce sujet est déjà abordé par une autre réglementation (REP bâtiment). Par ailleurs,

s'agissant des équipements du génie climatique, certaines réglementations déjà

existantes peuvent limiter voire interdire le réemploi .

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciels sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets (inertes, non dangereux, ...) et par mode de valorisation (réemploi, recyclage, ...).

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) : Plus tard

Justification :

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : sur la provenance locale des ressources, pas d'exigences à court terme ; objectif d'attribution d'une fraction minimale des marchés à des TPE, PME ou acteurs issus de l'économie sociale et solidaire.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Echéance (à partir de 2022 ou plus tard) :

Justification : Jamais - Sujet en dehors de la réglementation du bâtiment

## A moyen terme

1. Analyse des flux de matière des opérations : utilisation d'un outil basé sur l'exploitation des données d'analyse du cycle de vie des bâtiments et la méthode MFA Bâtiment

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

2. Opération réversible / démontable : respect de critères et d'un mode opératoire pour la conception réversible et démontable

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification :

3. Encourager l'innovation en contribuant au soutien de filières circulaires émergentes : avoir recourt à un nombre minimum de filières émergentes autour de l'économie circulaire (réemploi, recyclage, composants démontables, économie de la fonctionnalité, ...) ; permettre une déclinaison locale de la notion de « filière émergente » ; donner une priorité aux filières matures.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 3

Justification : Sujet intéressant mais en dehors de la réglementation bâtiment.

4. Gérer les déchets en phase chantier : indicateurs performanciers sur la valorisation matière, déclinés par types de déchets et par mode de valorisation

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : voir réponse 15

5. Capitaliser les données dans le temps : capitaliser (puces RFID, QR code, maquette numérique), l'ensemble des données permettant de valoriser ultérieurement les composants des bâtiments.

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 4

Justification : Les solutions existent. Développement à poursuivre. La mise à disposition des informations permet de mieux piloter la vie du bâtiment (amélioration de la rénovation)

6. Activer les ressources (matérielles et humaines) des territoires : objectifs de localité sur la provenance des ressources (cohérence avec le code des Marchés Publics à préciser), objectifs de recours à certains types d'acteurs (TPE, PME, secteur de l'ESS, ...)

Pertinence estimée de la mesure de 1 (pas pertinent) à 5 (très pertinent) : 1

Justification : Hors sujet

Sujet(s) additionnel(s) et complémentaire(s) identifiés